

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU ROVE

## SEANCE DU 3 DECEMBRE 2024

**Conseillers Municipaux : Effectif : 29 ; Présents : 20 - Pouvoirs : 7 - Absents : 9**

L'an deux Mil vingt-quatre, le trois décembre à dix-huit heures le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges ROSSO Maire, suite à la convocation en date du 27 novembre 2024.

**ETAIENT PRESENTS :** BARTOLI Michel - BONNET Marie-Claude - CANGELOSI Laetitia- CASABURI Francine COSTE Raymonde -DESMATS Nicole - FIORI Frédéric - FERNANDEZ Danielle - GUEVARA David - JAUFFRET Michel- JUAN Annie - LAVAL Jacques - LILLO Sabine - MARTINEZ Véronique - MAISONNEUVE Régis - MISSIMILLY Laurent - MONTALBAN Francis – ROSSO Georges – ROSSO Viviane – SABATINO Paul -

**ONT DONNE POUVOIR :** CORTES Jeanne à JUAN Annie – GROBEL Pierre à SABATINO Paul – SOLE Jean-Pierre à ROSSO Georges – SALAS Aline à ROSSO Viviane - GIRAUD Chantal à DESMATS Nicole - DEQUIVRE Claude à CASABURI Francine - MAZADE Alain à CANGELOSI Laetitia -

**ABSENTS :** CORTES Jeanne - GROBEL Pierre - SOLE Jean-Pierre. SALAS Aline - GIRAUD Chantal - DEQUIVRE Claude - MAZADE Alain- GUIDI Marie-Noëlle – SACOMAN Roger

**SECRETAIRE DE SEANCE :** BONNET Marie-Claude

2024-05-11	DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 TRAVAUX DE PROXIMITE 2025
------------	--

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental 13 dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande d'aide financière du Conseil Département 13 pour la réalisation du projet suivant :

- Réfection des installations de ventilation de la crèche municipale Martine Feltrin

La commune du ROVE souhaite entreprendre des travaux de réfection du système de ventilation de la crèche multi accueil Martine Feltrin.

Cette rénovation, qui s'inscrit dans une démarche d'entretien général du bâtiment, permettra de fiabiliser les équipements techniques de ventilation aux nouvelles normes en vigueur afin d'améliorer le bien-être des enfants.

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 30 146.50 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est présenté ainsi :

Descriptif	COUT HT	FINANCEMENTS	Montants HT	% Taux
Insallations de ventilation	30 416,50 €	Conseil Départemental 13: Travaux proximité 2025	21 291,55 €	70%
		Autofinancement Commune :	9 124,95 €	30%
<b>Total opération</b>	<b>30 416,50 €</b>	<b>TOTAL FINANCEMENTS :</b>	<b>30 416,50 €</b>	<b>100%</b>

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que cette opération pourrait être éligible au titre d'une aide financière du Conseil Départemental 13, dans le cadre des travaux de proximité 2025. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet. Aussi propose-t-il au conseil municipal de solliciter auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône la subvention la plus élevée possible.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le dossier présenté ;

**DECIDE** de demander l'aide financière la plus élevée possible au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour 2025 ;

**CHARGE** Monsieur le Maire de fournir le dossier nécessaire, le moment venu, pour octroi de cette aide.

**VOTE / POUR**      **27**      **CONTRE : 0**      **ABSTENTION : 0**

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

**Pour extrait certifié conforme au registre**

